

**VOICI COMMUNIQUÉ PAR LA PRÉFECTURE L'ORDRE DU JOUR
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ENVIRONNEMENT
ET DES RISQUES SANITAIRES ET TECHNOLOGIQUES**

- SEANCE DU JEUDI 14 DECEMBRE 2023 -

1 SAINT-MARD – SOCIÉTÉ MCT AUTO

09h30

Projet d'arrêté préfectoral d'enregistrement et d'agrément d'une installation d'entreposage, de dépollution, de démontage et de découpage de véhicules hors d'usage (VHU), située au 63 bis rue du Montiers à Saint-Mard (77230).

Rapporteur : Mme Patricia JOUENNE – Unité départementale de Seine-et-Marne de la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France

2 MOUSSY-LE-NEUF – SOCIÉTÉ PARCOLOG GESTION PRIMELOG

10h00

Projet d'arrêté préfectoral imposant des prescriptions complémentaires à la société PARCOLOG GESTION pour son entrepôt logistique situé zone d'activité économique (ZAE) de la Barogne sur le territoire de la commune de Moussy-le-Neuf (77 230).

Rapporteur : Mme Élise BOUYER – Unité départementale de Seine-et-Marne de la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France

3 CHELLES – SAS SOURCE CHANTEREINE

10h30

Projet d'arrêté préfectoral portant autorisation sanitaire d'exploiter un nouveau captage (SPV) à des fins de conditionnement d'eau de source en bouteilles en polyéthylène téréphtalate (PET) sous l'appellation « CHANTEREINE » par la société SAS Chantereine sur la commune de CHELLES.

Rapporteur : Mme Hélien LE GUEN – Agence Régionale de Santé Île de France (ARS)